



PERSPECTIVES



ANDY CLARK REUTERS

Réunis il y a quelques jours à Victoria, les premiers ministres des provinces se préparaient à la traditionnelle prise de photo officielle.

Santé : la fin des intrusions ?

Les conservateurs mettent fin à une décennie de négociations

Les premiers ministres des provinces et territoires se plaignent ces jours-ci de l'unilatéralisme dont Ottawa a fait preuve dans l'établissement des futurs transferts pour financer le réseau de la santé. La question financière fait toutefois de l'ombre à un changement fondamental opéré par le gouvernement fédéral dirigé par Stephen Harper: la mise au rancart des conditions nationales. Retour sur une décennie de négociations en santé.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — À qui doit-on le commentaire suivant: «Les urgences sont bondées, les hôpitaux manquent de lits et c'est une préoccupation qui réduit la confiance de la population dans le système de santé au Canada; ça ne peut pas continuer ainsi. [...] Combien d'autres mois de janvier comme celui que nous venons de traverser devons-nous encore vivre avant que nous nous attaquions aux causes que nous avons identifiées?» Au ministre de la Santé Yves Bolduc? À un de ses prédécesseurs péquistes? À un homologue ontarien? Nenni. Plutôt à Allan Rock quand il était ministre fédéral de la Santé en janvier 2000.

M. Rock non seulement disait à ses homologues quel problème régler, mais proposait de financer un nouveau programme pancanadien de soins communautaires et à domicile et d'augmenter la disponibilité des médecins. Les propos de M. Rock avaient fait s'enflammer Pauline Marois, alors ministre de la Santé. «C'est absolument inadmissible, surtout après six ans où on a réduit les transferts, où on nous a assoiffés littéralement! C'est rare qu'on voie M. Rock répondre aux questions de la population québécoise quand il y a des problèmes dans les urgences... Et lui va trouver des solutions pour moi? Alors que c'est moi qui suis responsable? Qu'il respecte sa Constitution et qu'il nous envoie l'argent à travers le fonds de transfert! [...] On sait exactement ce qu'il faut faire avec, je n'ai pas besoin de leçons de M. Rock.»

Les propos de M. Rock n'avaient pourtant rien d'exceptionnel à l'époque du gouvernement libéral de Jean Chrétien. Les nombreuses négociations fédérales-provinciales sur le financement du système de santé se sont toutes terminées par l'imposition de conditions. Ottawa versait de l'argent, mais dictait aux provinces comment le dépenser.

Ainsi, en septembre 2000, lorsque la première entente depuis les compressions de 1995 a été conclue, Jean Chrétien a accordé un milliard de dollars par année pendant deux ans à être utilisés, à parts égales, pour l'achat d'équipement médical et l'implantation de nouvelles technologies de l'information. Une autre somme de 200 millions de dollars par année pendant quatre ans était réservée pour achever le virage ambulatoire des provinces. Au total, cette entente injectait 23,9 milliards de dollars de plus en six ans, dont

12 % étaient des fonds dédiés à des objectifs déterminés par Ottawa.

L'entente suivante conclue en février 2003, quoique flexible, dictait aussi aux provinces comment utiliser l'argent: 16 milliards de dollars sur cinq ans étaient consentis pour améliorer les soins primaires, multiplier les soins à domicile et pallier les coûts exorbitants des médicaments. Trois fonds dédiés totalisant 2,6 milliards étaient mis sur pied pour financer les hôpitaux afin de rechercher, d'acheter de l'équipement diagnostique et de mettre en place le dossier électronique des patients. Seule une injection ponctuelle de 2,5 milliards de dollars «pour atténuer les pressions exercées actuellement sur le régime» venait sans condition.

L'accord conclu avec Paul Martin en septembre 2004, quant à lui, était conditionnel à la publication par les provinces de données sur le temps d'attente dans leur système respectif. Elles devaient s'engager à réduire «substantiellement» en trois ans ce temps d'attente pour le traitement du cancer et du cœur, pour l'imagerie diagnostique, le remplacement d'articulations et la restauration de la vue.

Stephen Harper n'a cure de ce genre d'intrusion dans le domaine de la santé, qu'il estime relever des provinces. «Si les provinces veulent réformer leur système d'une façon coordonnée et s'il y a une façon dont nous pouvons travailler avec elles pour aider les réformes, nous sommes prêts à le faire. Mais nous n'avons pas l'intention d'imposer une vision fédérale sur un système qui est de compétence des autres», a-t-il déclaré lundi dans une entrevue à Radio-Canada.

Il s'agit d'une approche complètement différente de celle privilégiée encore aujourd'hui par les ténors du Parti libéral du Canada. Dans son communiqué officiel de réaction à la position de M. Harper, la porte-parole libérale en matière de santé, la députée Hedy Fry, a déclaré mercredi que, «sans partenaire fédéral ni de nouvel accord coopératif sur la santé, les premiers ministres n'ont désormais d'autre choix que de sauver le régime d'assurance-maladie eux-mêmes».

Selon Mme Fry, l'approche des conservateurs mènera à un patchwork de systèmes de santé néfaste. «Tandis que le gouvernement libéral précédent a travaillé en collaboration avec les provinces pour élaborer une formule pour l'accord sur la santé de 2004 qui reliait le financement fédéral aux objectifs mutuels, une initiative qui a réduit avec succès le temps d'attente partout au pays, les conservateurs ont plutôt choisi de simplement signer un chèque, une mesure qui pourrait menacer l'universalité même de notre système de soins de santé», écrit-elle.

Unilatéralisme financier

Les provinces ont surtout dénoncé l'absence de discussion avec le gouvernement de Stephen Harper. C'est en effet à quelques jours de Noël que le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, leur a annoncé, sans négociation aucune, quels seraient les transferts fédéraux en



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ottawa a refusé de discuter des sommes qui seront versées aux provinces au chapitre de la santé.

santé pour les 13 prochaines années. L'entente libérale sur la santé se terminera comme prévu en 2014, après quoi Ottawa maintiendra pendant trois années encore le taux de croissance des transferts de 6 %. Ensuite, pour la période 2018-2024, le taux de croissance sera arrimé au taux de croissance de l'économie avec un taux plancher de 3 %.

Le ministre québécois des Finances, Raymond Bachand, a qualifié le geste de «tout à fait inacceptable». Le premier ministre Jean Charest a parlé de geste «sans précédent». Cet unilatéralisme n'est pas nouveau pour autant.

En 2000, les provinces voulaient qu'Ottawa ramène immédiatement à 18,7 milliards (son niveau de 1994-1995) le transfert qu'il avait réduit à 15,5 milliards. Jean Chrétien a refusé de verser un seul dollar la première année, et a offert 18,3 milliards l'année suivante.

L'implicabilité fut plus importante encore à la rencontre fédérale-provinciale de 2003. Le premier ministre québécois d'alors, Bernard Landry, en était sorti en lançant: «La souplesse que nous avons eue au chapitre normatif s'est transformée en une rigidité difficile à accepter au niveau de la hauteur du financement.» Son confrère de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns, parlait de l'approche «à prendre ou à laisser» de Jean Chrétien.

En effet, M. Chrétien n'avait à peu près pas bonifié sa position de départ. Les provinces réclamaient une bonification de 32 milliards de dollars sur quatre ans, M. Chrétien prévoyait en verser 11,4 milliards et leur en a consenti finalement 12. Frustrées de l'intransigeance fédérale, les provinces avaient refusé de signer une «entente», préférant parler d'un «arrangement».

Pour faire pression sur ses homologues, M. Chrétien avait fait écrire par son entourage un discours dans lequel il annonçait aux journalistes l'échec de la rencontre sur la santé. «Pour ceux qui veulent s'entendre, l'argent est mis de côté. Pour en profiter, qu'ils viennent s'entendre avec nous», disait à peu près ce discours. Il l'avait fait parvenir au premier ministre ontarien Ernie Eves pour bien lui faire comprendre qu'Ottawa ne verserait pas un sou de plus. Les provinces avaient demandé à M. Chrétien 30 minutes pour analyser sa proposition. Une heure plus tard, n'ayant pas obtenu de réponse, Jean Chrétien faisait parvenir à M. Binns une note manuscrite.

«Pat, je vous ai accordé 30 minutes. C'était il y a une heure. Je vous donne cinq minutes. C'est oui ou c'est non? Chrétien.» Ce fut oui. Mais pas avec le sourire.

PERSPECTIVES

Le «FBI à la française»

Pris au piège de ses secrets

LAURENT BORREDON

Ce devait être le «FBI à la française», la vitrine prestigieuse et efficace du renseignement hexagonal. La Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), créée en 2008 par la volonté de Nicolas Sarkozy, est aujourd'hui accusée d'être la «police politique» du chef de l'État dans le livre *L'espion du président*, des journalistes Olivia Recasens, Didier Hassoux et Christophe Labbé (Robert Laffont). Son directeur, Bernard Squarcini, est déjà mis en examen dans l'une des affaires des fadettes du Monde.

La DCRI, nid d'espions à la solde d'un pouvoir trop curieux? Que ces accusations — qui touchent la police depuis toujours en France — soient avérées ou pas, elles témoignent des dérives de la réforme du renseignement intérieur. La DCRI, installée à Levallois (Hauts-de-Seine), est née d'un simple décret du 27 juin 2008 qui fusionnait la direction de la surveillance du territoire (DST, le contre-espionnage) et les renseignements généraux (RG). Les parlementaires n'ont jamais été invités à se prononcer.

Mais, en fait de fusion, le rapprochement se traduit plutôt par une absorption d'une grande partie des RG par la DST. Le nouvel organisme se voit confier la lutte contre l'espionnage étranger, la «répression des actes terroristes ou visant à porter atteinte à l'autorité de l'État», la «surveillance des communications», la surveillance des individus et des groupes radicaux. La DCRI, comme la DST avant elle, mêle renseignement et police judiciaire. Des agents de renseignement rassemblent des informations; si les faits sont répréhensibles et solides, le dossier est transmis à la justice, et l'enquête est confiée à des officiers de police judiciaire (OPJ).

«**Tout agent public est tenu de garder le secret sur les activités et l'organisation de la DCRI**»

Les ingrédients du «FBI à la française» sont donc réunis. Mais la mayonnaise ne va pas prendre. Plutôt que le grand service du renseignement intérieur annoncé, le projet donne finalement naissance à des super-services secrets. Car une grande partie des activités traditionnelles des RG, ce que les policiers appellent le «milieu ouvert» la veille sur les mouvements sociaux, sur l'opinion — bascule dans une nouvelle sous-direction de l'information générale (SDIG) au sein de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP).

Les 3100 policiers de la DCRI ont gardé le «milieu fermé»: le travail sur les «groupes hostiles et potentiellement déviants et violents», comme le décrit le ministère. Une séparation artificielle, dénoncée à l'époque par le syndicat d'officiers SNOF, le seul à s'être opposé à la réforme. «C'est très compliqué de faire la différence entre milieu ouvert et milieu fermé», explique l'actuel secrétaire général du syndicat, Jean-Marc Bailleul. *Prenez l'islamisme: dans le même lieu de prière peuvent se succéder un imam parfaitement modéré et un radical.* Un domaine est toutefois resté à la DCRI, sous l'autorité directe du cabinet du directeur: la presse...

«Need to know»

Mais cette séparation milieu fermé-milieu ouvert permet de justifier l'extension du secret-défense à toutes les activités de la DCRI. Le décret de 2008 prévoit que «tout agent public est tenu de garder le secret sur les activités et l'organisation de la DCRI». «Ça peut jeter la suspicion sur le service», regrette M. Bailleul. «Les personnels de la DCRI recourent volontiers, peut-être abusivement, au confidentiel ou au secret-défense afin de justifier leur refus de transmission de données à leurs collègues du SDIG», critique Jean-Jacques Urvoas, secrétaire national du PS chargé des questions de sécurité, dans une note publiée le 20 janvier par la fondation Jean-Jaurès.

Et puis il y a également le «need to know», hérité de la CIA, un autre principe de la DST généralisé à la nouvelle DCRI. Selon les règles de ce qui est devenu le «besoin de connaître», les agents ne savent du dossier que ce qu'ils ont besoin de connaître pour effectuer une tâche précise. Ils ne sont pas informés de l'ensemble. «On vous dit de surveiller le n° 15 d'une rue, pour vérifier si un homme avec un chapeau rouge va sortir. Si l'homme en question sort du n° 16 avec un chapeau noir, vous ne pouvez pas le savoir», explique un policier. «Les collègues disent: "Nous sommes passés de policiers à espions", résume un ancien des RG, Yannick Danio, délégué national du syndicat Unité-SGP (majoritaire chez les gardiens de la paix).

La DCRI a également importé les méthodes d'investigation du contre-espionnage, avec des services dédiés à certains types d'opérations «spéciales»: effractions, écoutes, surveillance informatique. Des méthodes que les policiers jugent indispensables pour lutter contre le terrorisme. Mais dans un système aussi cloisonné, tous les fantasmes — et les dérives — sont possibles.

«On ne pourrait pas demander de basses besognes sans que ça se sache, assure toutefoits Patrice Ribérou, secrétaire général du syndicat Synergie, majoritaire chez les officiers de la DCRI. Dans un groupe de fonctionnaires, il y a des natures antagonistes, des convictions philosophiques, politiques, syndicales différentes. L'existence d'un cabinet noir n'est pas envisageable.» Une analyse d'ailleurs partagée par les auteurs de *L'espion du président*: «Les juges peuvent toujours chercher à Levallois un "cabinet noir". Ils ne le trouveront pas.» Mais c'est pour mieux dénoncer «la structure entière qui semble viciée».

Ce qui est certain, c'est l'absence de contrôle extérieur, ne serait-ce que parlementaire. «Le mot "contrôle" est quelque chose qui n'existe pas dans le renseignement en France. Il n'est même pas présent dans les attributions de la délégation parlementaire au renseignement créée en 2007», explique M. Urvoas.

Libération

PAKISTAN

La tentation militaire de bazarder Zardari

Le président est confronté à la crise du «mémogate», une trouble histoire d'appel à l'aide à Washington

LUCIE PEYTERMANN

Islamabad — «Nous ne sommes pas en guerre avec notre armée», a martelé récemment le président pakistanais, Asif Ali Zardari. Si ces propos étaient censés rassurer, c'est raté. Aux prises avec une violente insurrection islamiste talibane et empêtré dans une profonde et inédite crise diplomatique avec les États-Unis, le Pakistan avait tout sauf besoin d'un conflit ouvert entre son gouvernement, très affaibli, et des militaires éprouvés par une année 2011 désastreuse pour leur image.

Ces dernières semaines, la traditionnelle rivalité entre le gouvernement et l'armée, qui a rendu le pouvoir aux civils en 2008 mais reste considérée comme l'institution la plus puissante du pays, a atteint son paroxysme avec l'affaire dite du «mémogate». Asif Ali Zardari est accusé d'avoir transmis en mai — soit juste après le raid américain clandestin qui a tué Oussama ben Laden dans une ville de garnison du nord du pays — un mémorandum demandant à Washington d'empêcher l'armée de prendre le pouvoir. Une accusation très grave dans un pays arc-bouté sur sa souveraineté et volontiers antiméricain. Et un souci de plus pour un gouvernement déjà très impopulaire, accusé de corruption et d'incapacité à mener les réformes nécessaires pour sortir le pays d'une crise économique et énergétique profonde.

La cote d'Asif Ali Zardari, veuf de Benazir Bhutto, la première ministre assassinée fin 2007, est au plus bas depuis son accession au pouvoir en 2008. Le gouvernement est aussi de plus en plus pressuré par la justice du pays. Cette semaine, la Cour suprême du Pakistan a sommé le chef du gouvernement, Youssuf Raza Gilani, de comparaître jeudi, lui reprochant de ne pas avoir rouvert les procédures judiciaires pour corruption visant Asif Ali Zardari. La semaine dernière, c'était l'armée qui rappelait vivement à l'ordre Youssuf Raza Gilani, en le prévenant que ses récents propos critiquant les dirigeants militaires pourraient avoir des «conséquences douloureuses pour le pays». Cette nouvelle escalade a coûté son poste au secrétaire d'État à la Défense, renvoyé pour avoir, selon les médias d'État, «créé des malentendus» entre le gouvernement et l'armée.

Après une année 2011 aux allures de série noire, l'armée a, selon les observateurs, des envies de revanche. Fin janvier, un agent de la CIA, Raymond Davis, tue en plein jour à Lahore (est du pays) deux personnes qui s'apprêtaient selon lui à l'attaquer. Deux mois plus tard, il quitte le Pakistan à la suite d'un accord financier avec les familles des victimes, enflammant le sentiment antiméricain dans tout le pays et laissant un goût pour le moins amer dans les rangs des forces de sécurité.

Le 2 mai, le raid nocturne américain contre Ben Laden, découvert à deux heures de route de la capitale, Islamabad, humilie profondément l'appareil sécuritaire pakistanais, accusé par l'Occident de jouer un double jeu. Fin novembre, enfin, l'OTAN bombarde deux camps militaires pakistanais près de la frontière afghane, une bavure qui coûte la vie à 24 soldats. Islamabad demandera en vain des excuses à Washington.

Complot

Pour la première fois, la capacité de l'armée à défendre le pays a commencé à faire débat dans la société et dans les médias pakistanais, en plus des habituels reproches d'alliance trop poussée avec les Américains. Même si elle reste malgré tout considérée comme l'institution la plus stable du pays et ne montre pas de signes inquiétants de divisions. «Les forces armées sont très disciplinées», a expliqué à *Libération* un haut responsable sous couvert d'anonymat. «Oui, l'armée



Le président pakistanais, Asif Ali Zardari

FAROOK NAEEM AFP

peut compter dans ses rangs des courants radicaux, mais c'est parce qu'elle est une représentation de la société», ajoute-t-il. Malgré tout, le commandement militaire est sur la défensive. Pour preuve, les échanges tendus entre, d'un côté, le premier ministre Gilani et, de l'autre, le chef d'état-major de l'armée, le général Ashfaq Kayani, considéré comme l'homme fort du pays, et Shuja Pasha, chef de l'ISI (les redoutés services secrets pakistanais). «Les responsables de l'armée sont en colère et très frustrés; c'est pourquoi ils utilisent le mémogate pour faire pression sur le pouvoir civil, pour donner à penser qu'il y a un complot contre l'armée», analyse Hasan Askari, expert en matière de défense.

Cette crise politique aiguë nourrit depuis des semaines les rumeurs de coup d'État militaire. Après l'indépendance du Pakistan, en 1947, le pays a été dirigé durant la moitié de son histoire tumultueuse par des généraux putschistes et le reste du temps par des gouvernements civils étroitement cornaqués par les chefs militaires. Selon les experts, aucune décision majeure dans la seule puissance militaire nucléaire du monde musulman ne se prend sans l'aval de l'armée, quand elle ne les dicte pas. Toutefois, pour une majorité d'analystes à Islamabad, l'armée, qui a amélioré son image auprès du public en n'intervenant pas directement dans les affaires politiques ces dernières années, n'a pas intérêt à revenir au pouvoir dans les conditions actuelles.

Cricket

Le pays a besoin de mesures économiques et fiscales aussi draconiennes qu'impopulaires. Il faut également renégocier les termes de la relation avec les États-Unis et faire face à la radicalisation du pays et aux divers groupes rebelles, dont ceux du Mouvement des talibans du Pakistan (TTP), allié à al-Qaïda. En outre, le contexte social est explosif, une majorité de la population étant excédée par la grave crise énergétique et par la dégradation des conditions de vie. Des manifestations violentes contre les incessantes coupures de gaz ont ainsi eu lieu à travers le pays ces dernières semaines.

«L'armée sait tout ça et elle préfère faire porter la responsabilité de mesures impopulaires au pro-

«**Nous sommes déjà débordés par le terrorisme et la situation sécuritaire; on ne peut pas se permettre de gouverner en plus**»

chain gouvernement civil», relève l'analyste politique Najam Sethi. «Nous sommes déjà débordés par le terrorisme et la situation sécuritaire; on ne peut pas se permettre de gouverner en plus», assure également le haut responsable sécuritaire. Il s'agit pour les militaires de montrer à la communauté internationale sa bonne volonté de donner une chance au pouvoir civil.

Le pays a changé depuis le coup d'État du général Pervez Moucharrarf, en octobre 1999: il a connu une évolution politique capitale, la restauration d'un système judiciaire fort, l'avènement de médias puissants, et les partis politiques exigent le contrôle de l'armée par le pouvoir civil. «Pour la première fois dans l'histoire du pays, tous les acteurs clés du pouvoir civil (président, premier ministre, opposition, médias, société civile) sont sur la même longueur d'onde, et aucun d'eux n'acceptera un coup d'État militaire», estime Najam Sethi.

Selon des experts, l'armée va maintenir une pression énorme sur l'actuel gouvernement, voire faire tout son possible pour provoquer la démission prochaine d'Asif Ali Zardari, englué dans le mémogate et plusieurs affaires de détournement de fonds présumés. La tenue d'élections législatives anticipées en 2012 (au lieu de 2013) est de plus en plus souvent évoquée. À l'avenir, l'armée ne souhaiterait pas non plus être associée au chef de l'opposition et ex-premier ministre Nawaz Sharif, à qui elle ne fait pas confiance.

Selon plusieurs analystes, les militaires s'intéresseraient plutôt à la nouvelle étoile montante de la politique pakistanaise: Imran Khan, ancien capitaine de l'équipe nationale de cricket championne du monde en 1992 et chef du parti d'opposition Mouvement pour la justice (PTI). Promettant d'éradiquer la corruption, il draine les foules lors de ses rassemblements, mais les doutes persistent sur sa capacité à rassembler et diriger le pays.

De son côté, Moucharrarf, en exil volontaire depuis plus de trois ans, vient d'annoncer son retour pour fin janvier et envisage de participer aux élections, malgré les menaces d'arrestation pesant contre lui. Un fardeau supplémentaire sur les fragiles épaules du gouvernement d'Islamabad.

Libération

La Croatie mise sur l'UE pour oublier ses plaies

Vingt ans après la guerre, même le bastion nationaliste d'Osijek penche pour l'Europe, la veille d'un référendum national sur l'adhésion

HÉLÈNE DESPIC-POPOVIC

Osijek — Après Vukovar, dont elle n'est séparée que par une quarantaine de kilomètres de plaine, Osijek est sans doute la ville de Croatie qui a le plus souffert de la guerre consécutive à l'éclatement de l'ex-Yougoslavie (1991-1995). Quoique renouée, cette ville de 90 000 habitants, la quatrième du pays, affiche encore des façades meurtries par des impacts de balles et des éclats d'obus.

«Un beau pays plein de cicatrices», aiment à dire ses habitants à l'heure où la Croatie, qui a fêté ce week-end les 20 ans de sa reconnaissance internationale, se prépare à voter demain par référendum pour ou contre l'adhésion à l'Union européenne, prévue en juillet 2013. Sept cents civils tués dans les bombardements de l'automne 1991, autant de combattants morts sur les lignes de front, à moins de deux kilomètres de la capitale économique de la Slavonie... Les souverainistes s'interrogent: valait-il la peine de tant souffrir afin d'échapper à la tutelle de Belgrade pour finir sous celle de Bruxelles? Parmi eux, Daniel Srb, le président du Parti croate du droit (HSP), une formation ultranationaliste qui, au sortir de la guerre, a dirigé pendant plusieurs années la mairie d'Osijek. Il est catégorique: «Les unions n'ont jamais profité à la Croatie, pas plus l'Autriche-Hongrie que la Yougoslavie.»

Populiste

Mais 20 ans sont passés, et ce radicalisme ne convainc plus les électeurs. À l'inverse du pays, passé à gauche aux législatives de décembre, la région est restée à droite, mais cette droite-là s'est transformée en un parti régional qui mobilise davantage sur les questions locales — comme l'agriculture ou les voies de communication — que sur celles de l'État ou de la nation. Le gouverneur de la région, Vladimir Sisljagic, chef de

l'Union démocratique croate de Slavonie et de la Baranja (HDSSP), au pouvoir localement, n'accuse pas l'Europe: «Si notre économie n'est pas prête, si nos paysans ne savent pas comment accéder aux fonds européens pour l'agriculture, ce n'est pas la faute de Bruxelles, mais celle de notre gouvernement.» Avec des accents de tribun un rien populiste, ce chirurgien et professeur de médecine vilipende Zagreb: «Lorsque nous avons réclamé une loi pour légaliser les bâtiments de ferme construits sans autorisation dans 95 % des exploitations familiales, un document sans lequel nos fermiers ne pourront pas déposer de projets à Bruxelles, le gouvernement a pris des mesures qui ont favorisé les propriétaires de villas en bord de mer et non pas les agriculteurs.»

Entreprise criminelle

Sous la pression de Bruxelles, le pays a déclaré la guerre à la corruption, un processus qui a coûté son poste et sa liberté à Ivo Sanader, le chef du gouvernement croate qui avait ouvert en 2005 les négociations d'adhésion avec l'Union européenne. L'ex-premier ministre comparait depuis des mois devant la justice pour corruption et détournement de fonds, des méfaits qui sont aussi reprochés à de nombreux membres de son équipe et de son parti, la Communauté démocratique croate (HDZ), le parti fondé par Franjo Tudjman, l'autoritaire «père de l'indépendance» de la Croatie.

Personne n'en veut à l'Union européenne d'avoir contraint la Croatie à combattre la corruption. On lui reproche par contre d'avoir mis sur la table les crimes de guerre commis par le jeune État contre les civils serbes, et d'avoir fait de la poursuite de leurs auteurs une condition d'adhésion. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie n'a pas seulement condamné l'an dernier le général Ante Gotovina pour les crimes

commis lors de l'offensive «Tempête» — grâce à laquelle Zagreb a repris en 1995 à Belgrade le contrôle de la Krajina, dans le sud du pays —, mais il a également imposé une nouvelle lecture de la guerre, en jugeant que l'officier avait participé avec les plus hauts responsables du pays à «une entreprise criminelle conjointe» dont le but était de chasser les Serbes de la région.

À Osijek, il a fallu livrer l'enfant du pays, Branimir Glavas, condamné à Zagreb à huit ans de prison pour des crimes commis en 1991 contre des Serbes de la ville. Organisateur des premières milices de la région, numéro 2 du HDZ local puis fondateur du HDSSB en 2005, «Glavas reste aux yeux de la population le défenseur d'Osijek», dit Ivica Vrkić, un ancien directeur de la télévision à qui la région doit d'avoir organisé entre 1995 et 1998 le retour pacifique dans le giron croate de Vukovar et de la Baranja, restés en mains serbes. Et personne ne trouverait à redire si, dans quatre ou cinq ans, Glavas, l'ancien patron de la région, venait reprendre sa place, comme si de rien n'était. «L'exécution brutale de ces Serbes, dont un médecin ou le directeur de la poste, était un message pour faire fuir les autres», souligne le journaliste d'investigation Drago Hedl.

La part des Serbes dans la population de la ville est passée de 20 % avant la guerre à 6-7 % après la guerre. Mais nul ne veut se demander si c'était un des buts de la guerre. Avec la Serbie voisine, les choses sont plus simples. Les relations ont repris, surtout à l'échelle régionale. «Il faut entrer en Europe, ne serait-ce que pour être un ou deux pas devant la Serbie», qui n'a toujours pas le statut de candidate à l'adhésion, s'esclaffe Gordan Matkovic, le président du conseil municipal, lui-même ancien combattant. De militaire, la rivalité s'est déplacée sur le terrain diplomatique.

Libération

PERSPECTIVES



Le chef du SPVM, Marc Parent, lors du dévoilement de la nouvelle politique sur le profilage racial et social.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour en finir avec le profilage

La nouvelle politique ne fait pas de quartier, mais les forces sur le terrain devront mettre la main à la pâte

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a donné un sérieux coup de barre pour enrayer le profilage racial. Les chances de succès de son nouveau plan stratégique dépendent des troupes.

BRIAN MYLES

Il faut relire l'ancienne politique sur le profilage racial du SPVM, adoptée en 2006, pour voir le chemin parcouru depuis six ans. Le document de 25 lignes proscrit le profilage qui repose «*essentiellement*» sur l'origine ethnique, il invite les policiers à faire preuve de professionnalisme et de respect dans leurs interventions, il effleure au passage des notions juridiques sans aborder l'épineuse question des sanctions.

L'imputabilité diète, quoi. La suite est connue. La direction du SPVM a nié l'importance du profilage racial, ramenant toujours les écarts de conduite à une série de gestes isolés. Il aura fallu l'affaire Villanueva, des enquêtes internes et externes sur la sur-représentation des Noirs (les jeunes en particulier) dans les interpellations, des appels du pied de la société civile, plusieurs reportages dans les médias et deux enquêtes de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJQ) sur le profilage (racial et social) pour que le SPVM accepte enfin de se regarder dans le miroir.

Sous l'impulsion du nouveau directeur, Marc Parent, et du chef de la Division des relations avec la communauté, Fady Dagher, le SPVM a entrepris une sérieuse réflexion qui a culminé, mardi dernier, avec le dévoilement du nouveau Plan stratégique en matière de profilage racial et social pour la période 2012-2014.

La nouvelle politique fait maintenant près de cent lignes. Elle établit clairement les distinctions entre le profilage criminel (légal) et le profilage racial et social (illégal). La nouvelle définition du profilage racial est calquée mot pour mot sur celle de la CDPDJQ. Il n'est plus nécessaire que le profilage repose «*essentiellement*» sur des facteurs tels que l'origine ethnique d'un suspect pour être jugé illégal. On appelle maintenant un chat un chat. Le profilage est interdit, point à la ligne. Un Montréalais est en droit de s'attendre à être interpellé pour ses gestes, non pour ce qu'il est.

Les principes juridiques à l'appui de la politique sont tout aussi clairs. Les chartes des droits, la Loi sur la police, le Code de déontologie des policiers et le Règlement sur la discipline interne sont notamment invoqués pour rappeler à tout le personnel du SPVM — du patrouilleur jusqu'à la haute direction — qu'il est interdit de fonder une intervention sur la couleur ou l'allure d'une personne.

La menace de sanctions est explicite. Un manquement à cette norme de conduite «*pourrait constituer une faute disciplinaire et, le cas échéant, entraîner l'imposition d'une sanction*». D'éventuels «*récidivistes*» du profilage pourraient même perdre leur emploi.

Derrière les rideaux

L'élaboration du nouveau plan a commencé discrètement, presque en cachette. À partir du printemps 2011, Fady Dagher et son équipe ont tenu des journées de réflexion et de collaboration sur le profilage racial. La première de ces rencontres a eu lieu dans le quartier Saint-Michel. Patrouilleurs, élus municipaux, jeunes et travailleurs communautaires ont été confrontés les uns aux autres. «*Le profilage racial, c'est le petit frère du racisme*», a dit un jeune se plaignant de harcèlement des policiers. «*Je n'ai jamais entendu un policier dire: je m'excuse*», a-t-il ajouté. En revanche, des patrouilleurs ont fait valoir qu'ils étaient traités eux aussi «*comme du poisson pourri*» et qu'ils devaient répondre à des appels de citoyens pratiquant eux-mêmes... du profilage.

Fady Dagher raconte souvent une histoire, véridique, au sujet d'une dame qui avait composé le

911 pour se plaindre que de jeunes Noirs se battaient à coups de bâtons dans son quartier. Quand les patrouilleurs sont arrivés sur les lieux, les jeunes étaient en fureur contre eux, et pour cause... Ils jouaient simplement au hockey dans la rue. Il a fallu que le policier leur explique qu'il n'y était pour rien en leur montrant la nature de l'appel d'urgence (expurgé des données nominatives) pour désamorcer la crise.

Au petit jeu de l'escalade, personne ne gagne. C'est pourquoi le SPVM invite ses policiers et les citoyens à s'engager dans une relation de respect mutuel et réciproque, un discours qui semble plaire à la Fraternité des policiers de Montréal. Son président, Yves Francoeur, a martelé que le respect n'est pas une valeur à sens unique dans un message à peine voilé à l'intention des délinquants, petits ou grands.

Le SPVM ne pourra jamais améliorer le civisme ou la politesse de la population, mais il peut au moins outiller ses policiers pour renforcer leurs valeurs de tolérance et d'ouverture. Le plan est truffé de notions de base empruntées à la sociologie et aux études culturelles sur les préjugés et les stéréotypes. C'est par la formation continue que le SPVM veut amener le policier à une prise de conscience de soi, de ses préjugés et de ses stéréotypes, et de leurs effets sur l'autre. «*Les préjugés et les stéréotypes traduisent une aversion ou une peur de l'autre en raison de sa différence, et ils ont d'importants effets négatifs sur la victime*», affirme le plan, dont l'un des buts avoués est d'éviter le développement «*d'une culture du repli*» au sein de la police.

Du temps et du courage

Le plan a reçu un accueil généralement positif, bien que subsiste une bonne dose de scepticisme. Entre autres, la Commission des droits de la personne se demande comment le SPVM pourra mesurer l'ampleur du problème et l'évolution des pratiques policières s'il ne procède pas à la collecte des données sur l'origine ethnique des personnes interpellées.

À ce sujet, Fady Dagher cite le cas de ses propres enfants. «*Avec un nom comme Dagher, on va toujours leur demander, même dans 20 ans, quelle est leur origine s'ils se font arrêter? Ça n'a pas d'allure; ils sont nés au Québec*». Le SPVM craint de contribuer à une forme de discrimination en colligeant des données sur l'origine des suspects. «*On va constamment projeter les citoyens dans leur pays d'origine au lieu de les considérer comme des Canadiens de première classe*», craint-il.

Le plan du SPVM réfute l'idée que la collecte de données soit un mal nécessaire. L'inspecteur Dagher reste cependant ouvert à l'idée d'une collecte sélective et occasionnelle afin de mener des

projets de recherche. «*Le statu quo sur la collecte de données, ce n'est pas une bonne idée, dit-il. Il faut trouver une manière de faire une évaluation et d'avoir une image exacte de nos actions*».

Fady Dagher fonde ses espoirs de changement sur la bonne foi des policiers. En faisant de la lutte contre le profilage racial ou social une responsabilité partagée, dans toute la hiérarchie, le SPVM espère que les policiers ou leurs superviseurs ne détourneront pas le regard lorsqu'ils seront témoins d'interventions illégales (ou de «*comportements inappropriés*», selon l'expression consacrée). «*On espère que les policiers poseront des gestes d'autorégulation entre eux*, explique Fady Dagher. *Quand un policier se fait reprendre pas son confrère, c'est extrêmement puissant, encore plus puissant qu'une sanction ou l'intervention d'un tiers*».

C'est un pari audacieux que cette profession de foi à l'égard des policiers. Ce faisant, la direction du SPVM place le succès ou l'échec du plan entre les mains de ses troupes... à qui l'on promet des sanctions disciplinaires s'il y a des manquements. C'est à la fois la plus grande force et la plus grande faiblesse de ce plan mi-volontariste, mi-coercitif. «*Ça ne va pas se faire demain. Ça va prendre du temps et du courage*», avoue Fady Dagher.

Pour être certain d'avoir l'oreille de ses troupes, le SPVM a parsemé le plan de références à l'importance de maintenir et d'améliorer le sentiment de confiance de la population à l'égard de la police. Le profilage «*jette une ombre sur l'organisation tout entière*», rappelle-t-on. Une mauvaise intervention, pour les mauvaises raisons, peut faire tache d'huile. Elle affecte non seulement la «*victime*» de profilage, mais aussi son entourage, voire les membres de son groupe d'appartenance.

Le policier doit en prendre conscience, traiter le citoyen comme il souhaite lui-même être traité, et prendre le temps de lui expliquer la nature de son intervention. «*Du respect naît la confiance. [...] Pour mériter la confiance et le respect des citoyens, il nous faut prévenir et contrer les comportements qui causent préjudice aux citoyens et qui nuisent à la qualité du travail policier*», affirme le plan stratégique.

Le plan établit subtilement un lien indissociable entre le comportement des policiers et le sentiment de confiance et de sécurité de la population. Sa mise en application constitue même «*une étape cruciale*» dans la consolidation de cette relation. La stratégie pourrait porter fruit, pour autant que les fautifs soient réellement sanctionnés et encadrés, car aucun policier ne souhaite patrouiller dans une ville où il aurait perdu la confiance et le respect de la rue.

Le Devoir

Extraits du Plan stratégique en matière de profilage

Profilage criminel: Le profilage criminel est une pratique policière légitime utilisée pour identifier un suspect (peu importe ses caractéristiques visibles); cette pratique est exercée à la suite de l'obtention de renseignements reliés à une activité criminelle qui aurait été commise par une personne (ou des personnes) répondant à une certaine description et dont les comportements (*modus operandi*) auraient été observés avant, pendant ou après la perpétration d'une infraction.

Profilage racial: Le profilage racial désigne toute action prise par une ou des personnes d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels que la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale ou la religion, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui a pour effet d'exposer la personne à un exa-

men ou à un traitement différentiel. Le profilage racial inclut aussi toute action de personnes en situation d'autorité qui appliquent une mesure de façon disproportionnée sur des segments de la population du fait, notamment, de leur appartenance raciale, ethnique ou nationale ou religieuse, réelle ou présumée.

Profilage social: Le profilage social se définit comme étant une action prise par une ou des personnes en autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des éléments de discrimination autre que raciale, énoncés à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne (Québec), telle la condition sociale, et qui a pour effet d'exposer l'individu à un examen ou à un traitement différentiel, alors qu'il n'y a pas de motifs réels ou de soupçons raisonnables.

Le duel



MICHEL DAVID

C'est à un véritable duel que Pauline Marois a convié Gilles Duceppe hier. Si les partisans de l'ancien chef du Bloc québécois osent remettre son leadership en question au prochain conseil national du PQ, elle est toute disposée à en découdre.

Mme Marois n'est pas tombée de la dernière pluie. Son rival ne peut pas dire qu'il va «*respecter son choix*» de demeurer en poste et ajouter du même souffle qu'il est «*disponible*» si ses partisans réussissent à la renverser.

Entre ces deux-là, il ne peut y avoir aucun lien de confiance. Au printemps 2007, ils s'étaient entendus pour s'informer mutuellement de leurs intentions si André Boisclair démissionnait, mais M. Duceppe n'a pas respecté le pacte, voulant placer sa rivale devant un fait accompli. Mme Marois ne l'a pas oublié.

Elle n'avait certainement pas été dupe de sa lettre de novembre dernier, dans laquelle il l'assurait qu'il ne convoitait pas son poste et lui souhaitait bonne chance pour les prochaines élections. Elle est bien placée pour savoir qu'on ne renonce pas facilement à ses ambitions. Après sa tentative de succéder à René Lévesque en 1985, elle-même a dû patienter pendant 22 ans et s'y reprendre à trois reprises avant de devenir chef.

L'histoire pourrait bien se répéter. En 2007, M. Duceppe avait fait une volte-face humiliante faute d'appuis au sein du caucus péquiste, qui redoutait sa poigne de fer. Malgré toute l'inquiétude que peut susciter l'avenir du PQ, il ne semble toujours pas être le bienvenu.

◆ ◆ ◆

Après sa sortie fracassante de la fin de semaine dernière, il était savoureux d'entendre Bernard Drainville dire qu'il avait «*absolument*» confiance dans sa chef et inviter M. Duceppe à se rallier à elle pour faire l'unité au sein de la famille souverainiste. Son évocation de la disparition prochaine du PQ pouvait difficilement être interprétée comme un appui à sa chef, mais il n'y a rien comme un rival commun pour réchauffer une loyauté vacillante. S'il s'installe sur le trône, M. Duceppe risque d'y rester bien plus longtemps.

L'entrevue de M. Drainville au *Devoir* est un bel exemple de ce que M. Duceppe ne tolérerait pas. Si jamais il devient chef, les députés péquistes subiront un véritable choc culturel. Leurs chances de réélection s'amélioreront peut-être, mais à quel prix?

À en croire les sondages, M. Duceppe pourrait ramener le PQ au pouvoir, mais les impatientes qui le croient plus pressé de tenir un référendum que Mme Marois risquent de déchanter. Quand elle avait exposé sa thèse de la «*gouvernance souverainiste*», basée sur la réclamation de nouveaux pouvoirs, il avait déclaré que c'était «*la bonne stratégie*» pour le camp souverainiste.

«*Il importe qu'un gouvernement du Parti québécois fasse avancer le Québec, tout en sachant que notre option, c'est la souveraineté*», avait-il expliqué. Autrement dit, en attendant «*le moment jugé approprié*», M. Duceppe donnerait lui aussi aux Québécois un «*bon gouvernement*» dans le cadre fédéral.

Que ferait-il de la «*nouvelle loi 101*» promise par le PQ? En matière de langue, l'ancien chef du Bloc n'est pas précisément un faucon. L'idée d'interdire l'accès au cégep anglais aux allophones et aux francophones ne lui sourit pas du tout. Pas plus d'ailleurs que la laïcité intégrale.

◆ ◆ ◆

Marc Laviolette s'est étiré le cou en déclarant qu'il allait soulever la question du leadership au conseil national, mais c'est un pense-y-bien. Si les délégués se rangent massivement derrière Mme Marois, M. Duceppe devra désarmer.

M. Laviolette sait d'expérience que «*la madame*» ne craint pas la bagarre. Lors d'un conseil national mémorable tenu à Saint-Hyacinthe en mars 2008, Mme Marois avait tenu à débattre du référendum d'initiative populaire avec le président du SPQ libre et elle n'en avait fait qu'une bouchée.

Au bout du compte, les partisans de M. Duceppe arriveront peut-être à la conclusion que la guérilla est moins risquée qu'une bataille rangée. La proposition adoptée par l'association de Rosemont, qui a donné à son président le mandat de contester le leadership de Mme Marois seulement si la conjoncture lui paraît favorable, traduit plus d'hésitation que de résolution.

Puisque la chef péquiste ne semble pas davantage disposée à solliciter elle-même un vote de confiance pour crever l'abcès, l'affrontement pourrait bien être remis à plus tard. De toute manière, il y aura encore de nombreux sondages d'ici les élections et, s'ils continuent à être aussi mauvais, d'autres défections.

Si l'annonce des candidatures de Daniel Breton et de Réjean Hébert a été précipitée pour renflouer le leadership de Mme Marois, cela n'enlève rien à leur qualité. Certes, M. Breton a dû faire un petit acte de contrition pour les méchancetés qu'il a dites au sujet du PQ dans le passé, mais le simple fait que des gens veuillent encore y entrer, plutôt que d'en sortir, a quelque chose d'encourageant.

M. Hébert tentera de nouveau sa chance dans Saint-François, mais Mme Marois n'a pas voulu confirmer que M. Breton se présentera dans Rosemont. Si c'est le cas, on comprendra que l'intérêt de la chef péquiste pour une alliance avec Québec solidaire était simplement circonstanciel.

m david@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Marois-Duceppe

Tirer la ligne

La résilience de Pauline Marois est admirable. Sous pression depuis des mois, elle maintient le cap, résistant jusqu'ici à tous les assauts. Sa décision de demeurer chef du Parti québécois envers et contre tous avait des allures d'ultimatum à l'endroit de ses adversaires. Soit ils contestent ouvertement sa légitimité, soit ils rentrent dans le rang. On arrive au terme de cette bataille.

Il est plutôt facile de décoder le sens de l'intervention de Pauline Marois hier matin, alors qu'elle présentait le ralliement au Parti québécois du néodémocrate et porte-parole du groupe Maitres chez nous au 21^e siècle, Daniel Breton. Sa légitimité, a-t-elle rappelé, est indiscutable. Elle tient à ce vote de confiance que lui ont accordé 93 % des participants au congrès d'avril dernier. Il appartient à ceux qui en doutent de faire en sorte qu'à nouveau les militants puissent se prononcer. À eux de saisir l'occasion qui se présentera le week-end prochain, alors que seront réunis en conseil national les présidents des associations de circonscription.

Cet ultimatum de Mme Marois est le bienvenu. Il est temps que cessent les guerres fratricides et les remises en cause de l'autorité du chef à si brève échéance des prochaines élections. Il est temps aussi pour elle-même. Au-delà de sa capacité à supporter la pression, toutes ces attaques, dont la dernière venue jeudi des deux porte-parole du SPQ libre, Marc Laviolette et Pierre Dubuc, qui ont tenté de dérouler le tapis à l'ancien chef bloquiste, sont inutilement destructrices et atteignent sa légitimité, quoi qu'elle puisse dire.

Il est entendu que, si un nouveau vote de confiance avait lieu demain, Mme Marois n'obtiendrait pas une autre fois un résultat de 93 %. Que serait-il? Ce qu'elle dit à ses adversaires, c'est qu'il leur appartient de décider d'exiger un vote le week-end prochain. Son pari est simple. Si un tel vote avait lieu et qu'elle obtenait un résultat situé entre 70 et 80 %, ses adversaires seraient obligés de rentrer dans le rang. Le résultat serait le même s'ils ne demandaient pas de vote de crainte de voir leur chef confirmée. Dans un cas comme dans l'autre, ce serait la fin du débat.

La possibilité de perdre ce vote existe pour Mme Marois, car les partisans de Gilles Duceppe s'agitent. Ils savent que c'est leur seule fenêtre pour obtenir son départ. L'ancien chef bloquiste attend sagement dans les coulisses, mais ses messages ne font pas dans la dentelle, comme on l'a vu avec les propos mesquins de Marc Laviolette sur «la madame» qui ne passe pas. Se sentait le plaisir de porter ce coup à celle qui a retiré au SPQ libre le droit de diriger son statut de club politique au sein du parti. Gilles Duceppe aurait pu se choisir d'autres estafettes.

Ce duel se prépare depuis des mois. Il arrive à son terme. Peu importe qui l'emporte, il laissera des blessures profondes. L'unité entre les deux camps, si elle se faisait pour éviter que le pire ne survienne à la prochaine élection, ne pourra être que factice et temporaire. À moins que le Parti québécois ne sorte victorieux du prochain scrutin, ce qui est loin d'être acquis, les hostilités reprendront dès le lendemain. Il faudra alors que se posent les vraies questions, celles que les militants ne se posent pas aujourd'hui de peur sans doute de la réponse à laquelle ils arriveraient. Débattre des qualités et des défauts du chef est plus rassurant que d'admettre que leur parti est devenu un vieux parti.

Ian Davidson

L'affaire mystérieuse

L'histoire de Ian Davidson — ce policier qui «a trahi ses confrères, sa carrière, son serment», comme l'énonçait hier à LCN un ex-enquêteur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) — fascine parce qu'elle n'a aucun sens. Le monde policier et celui de l'espionnage ne manquent pas de taupes ou de traîtres. Mais il est difficile de trouver aussi mystérieux que le cas Davidson.

Il y a en lui quelque chose de Raymond Lemorne, le troublant personnage joué par Bernard-Pierre Donnadieu dans le film *L'homme qui voulait savoir* de George Sluizer. L'homme exemplaire que rien ne permet de soupçonner et qui, sans raison, commet l'in vraisemblable, le mal pur. Et qui ne cache pas l'avoir commis à celui qui le pourchasse, sachant distiller ses révélations pour ne pas qu'elles conduisent à son arrestation. Ce film, effrayant, se clôt par une finale terrible.

Ici aussi, à Montréal, dans le réel, on a affaire à un scénario effrayant, à la finale terrible. Un homme à la carrière exemplaire qui, mais pourquoi donc?, franchit la ligne alors que s'amorce la retraite. Et qui s'y prend de la façon la plus invraisemblable: en allant frapper à la porte de différents représentants du crime organisé qu'il ne connaît même pas puisque sa spécialité, ce sont les banques de données. Personne ne le prend au sérieux, au point que son manège sera dénoncé aux policiers, qui seront à leur tour sceptiques.

Néanmoins, enquêter il y aura. Mais la preuve qui se déploie n'entamera pas le calme de l'ex-policier. C'est que l'affaire ne peut mener à rien. Pourquoi? Parce qu'un procès est impossible à tenir! Même volée, une liste d'informateurs doit pouvoir échapper aux regards des procureurs, du juge, du public. Les policiers tournent en rond: ils ne peuvent accuser Ian Davidson.

C'est le travail des médias qui signera la fin de ce jeu de l'ombre, qui se clôturera par un suicide, sans note explicative. On en parlera encore quelques jours, puis ce sera l'éclipse. Ne restera plus qu'à ajouter le cas Davidson à la liste des pommes pourries, qu'on ne peut totalement éviter dans ce monde trouble de la lutte contre la criminalité.

Et pourtant, parce que la vie n'est pas du cinéma, il y a des questions à poser. D'abord à propos des multiples versions de l'histoire qui coulent vers les médias. Quelles informations au juste l'ex-enquêteur détenait-il? À qui cherchait-il à les écarter? Depuis quand le soupçonait-on? Pourquoi ne l'a-t-on pas protégé quand on a su que son identité serait révélée sur la place publique?

Le chef de police du SPVM, Marc Parent, a promis mardi, donc avant le décès de M. Davidson, que toute la lumière serait faite, mais qu'il s'agit quand même d'un «cas exceptionnel». Disons plutôt que la lumière se déploie dans tous les sens et qu'on a du mal à suivre.

Surtout qu'il faut avoir conscience du contexte dans lequel cette taupe-ci fait surface. Depuis maintenant des années, à tort ou à raison, le Québec a le sentiment que la mafia est partout, que les institutions ne savent plus comment s'en protéger et que les enquêtes ne débouchent pas. Il se situe où, M. Davidson, dans ce climat? Est-il un homme seul ou la pièce d'un complexe puzzle? Tout cela mérite explications de la haute direction. Car il serait trop facile de se retrancher derrière un suicide commode.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

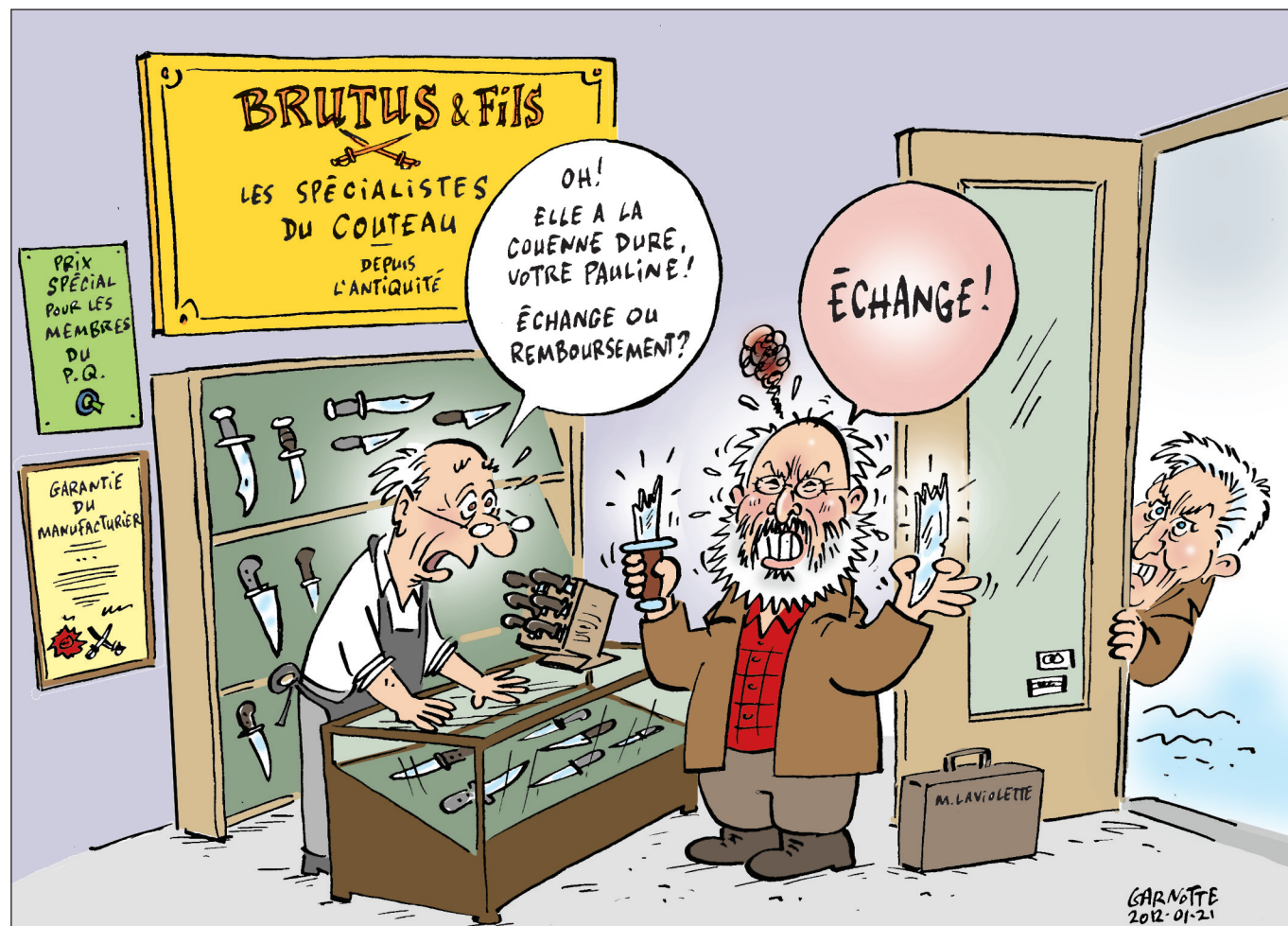
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Gilles Duceppe n'a rien compris

Gilles Duceppe, qui jongle avec l'idée de devenir chef du PQ, ne semble pas avoir compris les résultats de l'élection fédérale du 12 mai dernier. De nombreux souverainistes comme moi ont voté NDP non pas parce qu'ils étaient soudainement devenus gauchistes, mais au contraire parce qu'ils en avaient plus qu'assez des militants issus du milieu syndical et de gauche qui monopolisaient la direction du Bloc québécois. On n'a qu'à penser à l'intervention désastreuse de Gérard Larose lors de la dernière campagne fédérale, allons-nous vivre un cauchemar identique lors des prochaines élections québécoises?

Cependant, de toute évidence, Pauline Marois est rendue au bout du rouleau et Bernard Drainville est probablement celui qui serait le plus apte à le remplacer.

Claude Provost

Saint-Bruno, le 20 janvier 2012

Le « monsieur » va trop loin

Lettre à Marc Laviolette et à ses acolytes

Monsieur Laviolette, votre réponse méprisante à Denis Lessard dans *La Presse* de mercredi concernant Mme Marois, «elle

passé pas, la madame», m'est restée en travers de la gorge. Je remercie d'ailleurs Michel David d'avoir abordé la chose dans sa chronique du *Devoir* de jeudi. Vous êtes-vous rendu compte, Monsieur Laviolette, que vous ne passez pas non plus, depuis fort longtemps, sauf dans votre petit cercle d'activistes?

Il y a aussi une autre «madame» qui, elle, ne passe pas du tout dans «le peuple», c'est Lisette Lapointe, le cheval de Troie d'un autre «monsieur», mais ça, vous vous gardez bien d'en parler. Avec des gens comme vous, on peut détruire non seulement un parti, mais aussi un pays.

C'est au nom de ce pays dont je rêve que je vous demande de cesser vos interventions publiques totalement déplacées et votre travail de sabotage systématique.

Mathieu Roy-Décarié

Laval, le 19 janvier 2012

Lettre à Pauline Marois

Je n'ai jamais compris que vous ne «passiez pas» auprès des électeurs. Vous avez tout le bagage nécessaire pour être première ministre: l'expérience des trois plus importants ministères où vous avez fait du beau travail. Entre autres, vous avez eu le courage de vous attaquer au dossier des

commissions scolaires confessionnelles. Depuis les années 1970, aucun ministre de l'Éducation n'avait osé mettre un doigt dans ce panier de crabes. Et vous, vous avez réussi à modifier la donne pour que les commissions scolaires soient linguistiques. Chapeau!

Vous êtes une personne intègre, intelligente, sensée, et votre détermination est à mes yeux exemplaire. Je considère également que vous avez pas mal plus de charisme que François Legault ou Jean Charest. Vous avez fait quelques erreurs de parcours du point de vue stratégique... mais qui n'en a pas fait?

Les journalistes sont en partie responsables de ce qui vous arrive. Ça les fait baver de voir couler du sang et ils vous ont prise pour cible tout en accordant une attention démesurée à François Legault.

Moi, je vous dis: envoyez promener tous ces hypocrites et ces opportunistes qui vous entourent. On ne veut pas vous donner une autre chance; pensez à vous-même et sortez des miasmes morbides de la politique. Profitez de vos enfants et petits-enfants, lisez, jardinez, voyagez, gâtez-vous. Vous le méritez amplement après tout ce que vous avez fait pour le Québec.

Robert Michaud

Montréal, le 19 janvier 2012

REVUE DE PRESSE

De l'essentiel au futile

Manon Cornéliier

La semaine politique a été chargée. Du congrès du Parti libéral du Canada (PLC), la fin de semaine dernière, à la décision américaine dans le dossier Keystone XL en passant par le financement fédéral pour la santé, il y avait matière à commentaires. Malgré cela, certains commentateurs de la presse anglophone ont trouvé le moyen de s'emouvoir davantage pour la double citoyenneté de Thomas Mulcair et le supposé coût du bilinguisme.

Ainsi, la publication d'une étude de l'Institut Fraser sur le coût des services bilingues a fait les choux gras de quelques commentateurs du *National Post* et de la chaîne SunMedia. Et, de toute évidence, personne n'était assez bilingue à l'*Ottawa Sun* pour éviter les fautes. «C'est cher, n'est pas?» [sic], titrait-on à la une.

Lorne Gunter, du *National Post*, s'émuet des sommes en jeu: 2,4 milliards de dollars dépensés annuellement par le fédéral et les provinces. À son avis, cela ne vaut le coup que dans deux provinces, le Québec et le Nouveau-Brunswick, où les unilingues de langue minoritaire représentent plus de 1 % de la population. Pour les autres (tous francophones évidemment et moins nombreux souvent à cause de décisions passées destinées à accélérer leur assimilation), Gunter ne suggère rien. Il se contente de faire la liste par province du nombre de personnes s'exprimant uniquement dans la langue de la minorité et s'indigne de voir certaines provinces dépenser des millions pour répondre à une poignée de citoyens, tenant

pour acquis que les francophones bilingues ne comptent pas dans l'équation, comme s'ils n'avaient pas le droit d'être servis dans leur langue. En même temps, il dit que toutes ces politiques sur les langues officielles n'ont rien donné puisque le niveau de bilinguisme n'a pas augmenté dans la population anglophone. Des francophones, il ne dit mot. Mais si le taux de bilinguisme n'augmente pas, cela ne veut-il pas dire que le bilinguisme demeure entier d'avoir accès à des services dans sa langue?

Question de passeport

Candidat au leadership du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair a la double citoyenneté canadienne et française. Quelqu'un s'en est rappelé cette semaine et a, du coup, déclenché une petite tempête, en particulier au *National Post* où on s'est mis à plusieurs pour souligner qu'un aspirant premier ministre devrait avoir une seule citoyenneté et ne porter allégeance qu'à un seul pays, celui qu'il souhaite diriger. Le même discours que la droite et les néodémocrates (ce que plusieurs journalistes se sont plu à souligner) avaient servi à Stéphane Dion à l'époque.

Andrew Coyne, en particulier, a repris le flambeau cette semaine en précisant que cela n'avait rien de personnel et qu'il ne contestait pas le droit d'un Canadien de devenir une autre citoyenneté, bien qu'il exprime des réserves. Il note que tout cela n'a «rien de honteux ou d'immoral». «Personne ne peut le forcer à faire passer le Canada en premier», ajoute-t-il, laissant entendre ainsi l'existence d'une ambivalence chez

Mulcair. Coyne ne comprend cependant pas qu'on permette à un premier ministre de faire les lois d'un pays tout en ayant juré de respecter celles d'un autre. Une personne qui peut demander le «sacrifice ultime» à ses citoyens devrait être prête à en faire un plus élémentaire, celui de renoncer à toute autre allégeance, car le Canada n'est pas qu'un point sur la carte, mais un «projet moral», dit-il. Il note que, pour être candidate à la direction d'un parti, une personne doit renoncer à toute autre affiliation politique. «Est-ce que cela devrait être différent pour un candidat au poste de premier ministre? Il nous demande de le choisir. Est-ce trop demander de vouloir qu'il nous choisisse?»

Santé

La dispute entre Ottawa et les provinces au sujet du financement de la santé a provoqué des opinions partagées et tranchées. Il y a ceux, comme Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, qui estiment que le fédéral a bien fait de ne pas répéter le grand théâtre qu'on avait connu sous Jean Chrétien et Paul Martin et de chercher à respecter les compétences des provinces. Ceux encore, comme Gary Mason, toujours du *Globe*, qui pensent qu'il y a toujours un risque à demander quelque chose: celui de l'obtenir. Les provinces ont toujours protesté contre l'ingérence d'Ottawa? Eh bien, Ottawa répond en disant que le débat est clos puisque l'argent est maintenant sur la table, sans condition. À l'opposé, il y a ceux, comme Thomas Walkom, du *Toronto Star*, et Frances Russell, du *Winnipeg Free Press*, qui tiennent à voir le fédéral assumer un leadership en santé et qui craignent un système de santé à multiples vitesses sous l'impulsion d'un gouvernement conservateur qui ne croit pas, selon Walkom, à un système pancanadien.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dans le fond, Pauline Marois a peut-être une chance de s'en sortir.

Parti québécois

De conspirations et de sauveurs

PIERRE BEAUDET
FRANÇOIS CYR

Respectivement professeur à l'Université d'Ottawa
et chargé de cours à l'UQAM

Les grandes manœuvres pour éliminer Pauline Marois s'inscrivent bien dans une détestable tradition au Québec et au Canada qui maintient le domaine politique dans les mains de petites cliques, de sauveurs suprêmes et d'une vision totalement étriquée et dépassée de nos sociétés. Peut-on être surpris du cynisme ambiant?

Nous vivons dans un système politique hérité de l'Angleterre coloniale et élitiste vieux de 200 ans. Dans ce système, le «cheuf» incarne la capacité pour un très petit nombre de personnes de décider pour la grande majorité, tout en consultant des élites bien placées, opaques, non imputables. Les élections, le parlementarisme, les congrès des partis sont plus ou moins une opération théâtrale où on fait semblant de débattre, de mandater, de décider, alors qu'en réalité le véritable jeu se fait ailleurs. Mais en attendant, comme disent nos amis états-unien, «the show must go on»...

Quand le chef ne fait plus l'affaire, on le débarque, gentiment ou autrement. Très souvent, le chef s'est mis lui-même dans le pétrin. Il (on parle au masculin car, à part quelques exceptions, le chef est toujours un homme) a fait quelques fausses manœuvres qui sont souvent des erreurs tactiques plutôt que des questions de fond. Celles-ci sont rarement mises sur la table parce que, par définition, les élites opaques partagent à peu près la même vision des choses: le monde actuel, le monde du 1 %, doit continuer à rouler. L'autre avantage de changer de chef est de créer une sorte de dramaturgie. Le vieux chef est éliminé, le nouveau chef arrive, c'est une catharsis. Autour de la transition, il y a les «assassins» du chef, ses «défenseurs», et la «populace»

qu'on invite comme spectateurs, quitte à lui demander son opinion par sondage.

Fin de cycle

Or ce système est maintenant ingérable, en partie parce que les élites en question ne sont plus aptes à gérer le grand chaos qu'elles ont elles-mêmes créé sur les plans économique, social, environnemental, en partie parce que la population, d'une manière relativement impalpable, n'y croit plus. C'est le secret du succès des indignés, qui étaient bien sûr une petite minorité, mais qui ont exprimé ce que la majorité pense: nous sommes 99 %, vous êtes 1 %, et surtout, on en a marre...

Depuis plusieurs années, ce parti qui a incarné l'espoir de changement au Québec navigue de dérivés en dérivés. Il faudrait (une autre fois) regarder les racines historiques de cette instabilité, mais pour le moment, que se passe-t-il? De toute évidence, on arrive au moment cataclysmique. Les manœuvres sont en cours pour immoler le chef, pour une rare fois *la* chef. Les raisons invoquées, tout le monde les connaît: elle n'est plus apte à diriger. Par chance, un homme providentiel, comme d'autres sauveurs avant lui, est en coulisse. Il se peut effectivement que cela fonctionne. Après tout, c'est comme cela que ça marche dans notre système. Avec le *spin* médiatique et les capacités du nouveau chef, le PQ pourra remonter la pente. Jusqu'au prochain *crash*, au prochain putsch et au prochain drame.

Nous ne sommes pas des *fans* de Pauline Marois et, dans le fond, nous ne sommes pas non plus des ennemis de Gilles Duceppe. Le problème n'est pas vraiment là. D'abord, l'époque des chefs s'achève. Ensuite, l'époque du parti-sauveur-de-la-nation s'achève aussi. L'idée qu'on puisse gouverner comme c'est le cas dans nos démocraties occidentales avec une base populaire très rétrécie (même pas 30 % dans le cas de Harper et de Charest) est insensée. Et l'est encore plus l'idée qu'on va continuer avec une petite élite, en reniant ses mandats, en disant une chose puis en en faisant une autre. A moins que, comme Harper ou Berlusconi, on ne ra-

dicalise cette démocratie élitiste en criminalisant, en réprimant, en punissant tout le monde.

Quelles sont les solutions?

Dans le fond, Pauline Marois a peut-être une chance de s'en sortir. Peut-être pas seulement en opposant aux conspirations d'autres conspirations avec des gardes rapprochées et d'autres élites opaques. Cette culture politique est critiquée (voir les interventions de Lise Payette et de Jean-François Lisée). Alors, que faire? Marois et le PQ doivent dire les choses clairement. Le PQ a incarné envers et contre tous les espoirs de changement, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Ce qui ne veut pas dire qu'il doit mourir. Mais pour survivre, il faut sortir de la boîte. Il y a au Québec en ce moment une crise assez généralisée, qui dans un certain sens dépasse notre société (une crise systémique de grande envergure et de grande durée). Cette crise, cependant, nous pouvons la confronter. Remettez de l'ordre dans l'administration publique veut dire confronter les élites opaques qui agissent en coulisse pour protéger le 1 %, qui pillent nos ressources, qui considèrent les gens comme de vulgaires marchandises à vendre ou à acheter. En passant, ce n'est pas Karl Marx qui dit cela, mais Klaus Schwab, le vénérable fondateur du Forum économique mondial, le *think tank* des élites, justement.

Remettez la société en marche, c'est aussi se mettre ensemble. Des énergies, des créativité, des espoirs, il y en a plein dans notre société d'indignés. On les voit s'exprimer à travers des initiatives énormes et dispersées qui prennent souvent la forme d'un gros «non» aux efforts désespérés des élites pour consolider leur emprise. On les voit s'exprimer par des projets comme celui de Québec solidaire, qui évite de tomber dans le jeu du grand chef et du votez-pour-moi-et-vous-serez-sauvés. Il y a donc peut-être une fenêtre d'opportunité dans la crise actuelle du PQ si, au lieu de multiplier les conspirations, on cherche dans une autre voie, si on arrête de se prendre pour des «sauveurs suprêmes» qui savent tout.

Agence métropolitaine de transport

Pour une nouvelle manière de gouverner

MICHEL LEBLANC

Président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Le changement de garde à la tête de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et l'ouverture démontrée par le gouvernement du Québec pour en revoir en profondeur le rôle et les responsabilités représentent une occasion qui doit être saisie.

Nous avons besoin d'une agence plus performante, certes, mais qui reflète également une réalité incontournable: puisque le gouvernement du Québec paie pour les infrastructures, il devrait assumer la pleine responsabilité des travaux. Et le bras agissant du gouvernement du Québec, c'est l'AMT.

Or l'AMT est présentement une société mandataire dirigée par un conseil d'administration formé d'élus municipaux du territoire qu'elle dessert. Il s'ensuit que l'AMT, qui doit prendre des décisions cruciales pour le déploiement du transport en commun et son arrimage aux réseaux locaux, est soumise aux aléas des pressions politiques locales. Un tiraillement qui retarde certaines décisions, entrave son efficacité et,

personne ne s'en surprendra, peut mener à des compromis coûteux lorsque vient le temps de construire des infrastructures majeures.

De plus, l'AMT combine actuellement le mandat de planifier les transports en commun à l'échelle métropolitaine et l'exploitation du réseau de trains de banlieue, en plus de la maîtrise d'œuvre du déploiement du train de l'Est. Cette multiplicité de responsabilités place fréquemment l'AMT dans une situation conflictuelle avec les partenaires métropolitains du transport, et les différents mandats qui lui sont confiés nécessitent des expertises distinctes, difficilement conciliables. [...]

La présidente du Conseil du trésor du gouvernement du Québec, Michelle Courchesne, a annoncé son intention de revoir la gouvernance de l'AMT. Nous l'invitons, aux côtés du ministre des Transports, Pierre Moreau, à procéder à trois ajustements majeurs aux mandats de l'AMT.

D'abord, il faut lui confier la planification et la mise en œuvre des projets majeurs en transport en commun. Rappelons que, pour la seule période 2012-2020, les projets sur la table dans la région métropolitaine représentent près de 23 milliards de dollars. Ces projets ne doivent pas être

constamment soumis aux tractations politiques locales.

Ensuite, il faut confier à la Communauté métropolitaine de Montréal les responsabilités rattachées à l'exploitation des trains de banlieue et celles qui en découlent, telles la tarification et la fréquence du service. Ce sont les élus locaux qui sont les mieux placés pour connaître les besoins en desserte de transport et la capacité de payer de leurs citoyens. À terme, et toujours dans un souci d'efficacité, nous pourrions également considérer de regrouper les 14 sociétés de transport du territoire métropolitain.

Enfin, la nouvelle AMT doit être pilotée par un conseil d'administration majoritairement composé d'experts et de gens dont la compétence sur les questions de transport urbain est reconnue. L'AMT doit certes faire une place aux élus municipaux pour demeurer le reflet de la réalité métropolitaine, mais celle-ci doit être minoritaire.

Ce réaménagement des rôles et responsabilités est d'autant plus pertinent que la région vient de se doter pour la première fois d'un plan d'aménagement et de développement du territoire qui permettra de guider la planification du réseau de transport et de structurer l'évolution de la métropole du Québec pour les 20 prochaines années.

Mise à mort



DENISE
BOMBARDIER

Rien n'est plus mouvant, plus insidieux, plus volatil que les votes de confiance en politique. Madame Pauline Marois se souvient-elle encore de la journée où elle a reçu cet appui quasi unanime, 93 % des voix, de son parti lors du dernier congrès du PQ en avril dernier? Depuis, elle n'a cessé d'être pilonnée, bombardée, piégée, agressée, trahie et déconsidérée, avant tout par les péquistes.

À quelques jours d'un conseil national, il n'est plus invraisemblable de croire qu'elle pourrait tirer sa révérence sous les vivats retenus de ses anciens amis, certains honteux et culpabilisés d'avoir réussi le sale boulot. Car c'est toujours un sale boulot que de se débarrasser d'un chef qu'on a déjà plébiscité, à qui l'on a reconnu des qualités, qu'on a défendu devant les adversaires, qu'on a admiré ou prétendu le faire.

L'acharnement que les péquistes déploient, encore une fois, pour démolir leur chef dépasse désormais les lois implacables de la politique. Les Québécois sont les spectateurs ahuris d'une vendetta qui a peu à voir avec les divergences légitimes au sein d'un parti et la remise en cause du leadership dans les moments difficiles. Pour reprendre une image évangélique, on veut que Pauline Marois boive le calice jusqu'à la lie.

Elle est devenue, en un sens, le bouc émissaire des échecs référendaires, des échecs de ses pré-décesseurs qui ont perdu le pouvoir, mais aussi de la désaffection progressive de l'électorat par rapport à la souveraineté. Comment Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois battu à plate couture lors des dernières élections fédérales, peut-il revêtir aux yeux de souverainistes aveuglés ou négationnistes les habits d'un sauveur? Comment des leaders en herbe peuvent-ils répandre leur neurasthénie toute baudelaire sur la place publique en renouvelant du même soufflé leur appui à la chef sans tenir compte des dommages collatéraux qu'ils font subir à leur parti exsangue? Comment des figures marquantes du parti peuvent-elles envisager un retour au bercail contre la tête du chef sans plonger un électoral déjà sceptique, voire cynique, dans un désabusement irréversible?

Tous les chefs charismatiques du PQ n'ont pas réussi à mener à bien leur objectif de souveraineté. Tous ont subi les critiques parfois vitrioliques de leurs partisans. Tous sont partis dans des circonstances dramatiques, René Lévesque usé et perturbé, Lucien Bouchard habité par la colère et dégoûté de la politique, Jacques Parizeau blessé à mort, drapé dans sa superbe, et Bernard Landry emporté par un coup de grisou inexplicable. Mais aucun n'a subi les outrages dont on accable Pauline Marois. Et c'est bien là le mystère.

Posons l'hypothèse que la chef du PQ ait tous les défauts qu'on lui attribue, ce avec quoi nous divergeons, cela va sans dire. Qu'elle soit trop ambitieuse, trop peu souverainiste, qu'elle oscille au gré des pressions, que son jugement politique soit aléatoire, qu'elle ait la poigne autoritaire, que sa vision sociale soit indigente, qu'elle manque de la testostérone qui permet d'éviter des coups fourrés des adversaires, que son intelligence soit déficiente, bref que tout ce que ses frères ennemis lui reprochent soit plausible, la haine qu'elle suscite demeure inexplicable. En fait, à travers sa personne, n'est-ce pas le désespoir des péquistes qui est projeté?

Car en dépit de tous les discours officiels, de tous les enthousiasmes de circonstance, les péquistes ne sont pas des gens heureux. Le peuple dont ils souhaitent l'émancipation par la souveraineté, mot qu'ils ont dû substituer à celui d'indépendance jugé trop explicite, ce peuple ne répond plus à leurs *desiderata*. Incompris, douloureux, frustrés qu'ils sont, la chef actuelle leur sert de défouloir. Et peu leur importe, à l'évidence, que cette militante de plusieurs décennies soit blessée. Rien ne lui est épargné.

La semaine prochaine, lors du conseil national, Pauline Marois pourrait être tentée d'exiger un nouveau vote de confiance tant sa détermination à ce jour de demeurer en poste semble marmoreenne. Mais faut-il rappeler que le taux, outrancier rétrospectivement, de 93 % d'appui n'a pas traversé l'été? Et qu'il arrive au cours de la vie politique que la notion de devoir, si chère à ses yeux et sur laquelle elle s'appuie pour rester, ne peut résister au principe de réalité? Or, c'est tout le cérémonial de sa mise à mort qui est en place, avec ses célébrations, ses aficionados, ses pleureuses officielles, ses renégats et ses partisans sincèrement éplorés.

Pour avoir résisté à ce jour à toutes ces attaques à l'intérieur du PQ comme dans les médias, Pauline Marois commande le respect. De plus, elle fait éclater le stéréotype féminin. Sur le plan personnel, une majorité de Québécois se nourrirait d'antidépresseurs et autres calmants et s'enfermeraient à double tour pour fuir ces attaques permanentes qui n'épargnent pas sa personne. Cette femme dans la tourmente démontre une force de caractère sans commune mesure avec celle de nombreux prétendants au leadership passés et éphémères. On hésite avant de s'avancer sur le terrain glissant de son sexe. Concédonsons qu'il y a des façons différentes de mettre à mort un homme ou une femme politiques. Dans ce dernier cas, la cruauté se double de la rectitude politique et de la démesure.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphanie Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction) ; Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer (reporters) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis ; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion) ; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Milton Friedman aurait-il eu les bons réflexes face à la crise économique?

Le père des théories «monétaristes», qui aurait eu 100 ans cette année, est peut-être, autant que Keynes, responsable de l'enlisement actuel

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

MARTIN MASSE

Vice-président au contenu à l'Institut économique de Montréal et ancien conseiller politique du ministre fédéral de l'Industrie Maxime Bernier

Les répercussions de la crise financière commencée en 2007 continuent de se faire sentir. Aux États-Unis et en Europe, la crise a entraîné le retour en force d'une théorie, le keynésianisme, qui semblait discréditée depuis les années 1970. L'un des principaux opposants à la conception étatiste et interventionniste de l'économie défendue par John Maynard Keynes, Milton Friedman, mort en 2006, aurait eu 100 ans cette année. Friedman était un farouche partisan du libre marché et il est considéré comme l'un des économistes les plus influents du dernier siècle.

Que penserait Friedman des politiques keynésiennes de relance adoptées presque partout à partir de 2008, à savoir les programmes de dépenses des gouvernements et les mesures de création monétaire des banques centrales? Y aurait-il été systématiquement opposé? La réponse n'est pas aussi évidente qu'on pourrait le croire.

La logique des plans de relance

Pour les keynésiens, le capitalisme est un système économique foncièrement instable qui se retrouve inévitablement en crise à intervalles réguliers.

Il suffit d'un choc imprévu pour bouleverser le comportement des acteurs et faire dérailler la croissance économique. Les investisseurs, mus non pas par une évaluation rationnelle des risques et des opportunités mais par un «esprit animal», passent soudainement d'un optimisme aveugle à un pessimisme tout aussi arbitraire.

Ce changement d'attitude entraîne un ralentissement de la production, une hausse du chômage et une diminution du revenu des ménages. Les consommateurs perdent confiance à leur tour, épargnent davantage et achètent moins, ce qui fait baisser d'autant la production.

L'économie capitaliste ne possédant pas, selon Keynes, de mécanisme pour s'auto-équilibrer, cette spirale peut se poursuivre sans fin, jusqu'à l'effondrement total de l'économie. Seul l'État, qui a les moyens de se substituer aux acteurs privés en soutenant la demande globale, peut renverser la situation.

En dépensant sur divers programmes et travaux publics, l'État remet en marche les facteurs de production inutilisés. Par ailleurs, en abaissant les taux d'intérêt et en augmentant la quantité de monnaie en circulation, la Banque centrale incite les consommateurs à dépenser et les entre-

Keynésiens et monétaristes s'entendent sur un point crucial: la Banque centrale doit, selon le jargon financier, «injecter des liquidités» dans l'économie en période de crise

prises à investir. Pour Keynes, l'endettement et l'inflation qui pourraient résulter de ces politiques ne sont pas des menaces préoccupantes.

En ce qui a trait au premier volet des plans de relance, Friedman considérait comme non fondée l'idée que les dépenses publiques puissent accroître la demande globale et stimuler l'économie, une présomption qui se concentre uniquement sur une partie de l'équation.

Il est facile de comprendre que, si le gouvernement augmente les impôts pour dépenser davantage, les dépenses publiques accrues seront contrebalancées par des dépenses privées moindres.

Même lorsque le gouvernement emprunte les fonds, ceux qui les prêtent devront réduire leurs propres dépenses ou prêter moins à d'autres acteurs privés. «*Tout ce qui arrive est que les dépenses de l'État augmentent et les dépenses privées diminuent*», écrit-il dans *Capitalisme et liberté*, publié en 1962.

Pour Friedman, cette propension à hausser les dépenses et à multiplier les programmes en période de récession illustre surtout la domination des courants intellectuels et politiques étatistes et n'a servi qu'à alimenter la croissance de l'État tout au long du XX^e siècle. La plupart des programmes prétendument créés pour stabiliser l'économie pendant le New Deal et les récessions subséquentes ont d'ailleurs été maintenus par la suite et les gouvernements ont continué d'accuser des déficits même en période de croissance économique.

Friedman n'aurait pas du tout été surpris de constater les résultats mitigés des plans de relance budgétaire mis en œuvre depuis 2008, ni les crises de finances publiques provoquées par l'endettement massif qu'on observe aujourd'hui aux États-Unis et en Europe.



Martin Masse: «Du point de vue autrichien, les monétaristes, au premier chef Friedman, sont en fin de compte tout autant responsables de la crise, et de son prolongement, que le sont les keynésiens.»

La principale contribution de Milton Friedman à l'analyse des cycles économiques est contenue dans sa monumentale *Histoire monétaire des États-Unis - 1867-1960*, publiée en 1963 en collaboration avec Anna Schwartz.

C'est dans cet ouvrage qu'il établit les bases de sa théorie monétariste. Celle-ci remplacera le keynésianisme en tant qu'orthodoxie monétaire à partir de la fin des années 1970, quand Paul Volker sera nommé président de la Réserve fédérale. Volker freinera la création monétaire et augmentera de façon draconienne les taux d'intérêt pour mettre un terme à l'inflation galopante des années précédentes, au prix de la récession de 1980-1982.

On a surtout retenu des théories monétaires de Friedman son opposition à une hausse trop rapide des prix. À l'encontre des keynésiens qui l'expliquaient de manière très différente, et en accord avec les économistes classiques, Friedman soutenait qu'elle était inévitablement provoquée par une politique monétaire trop expansionniste.

Selon sa célèbre phrase: «*L'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire en ce sens qu'elle est et qu'elle ne peut être générée que par une augmentation de la quantité de monnaie plus rapide que celle de la production*».

Le monétarisme offre également une explication des causes de la Grande Dépression. Selon Friedman et Schwartz, si la crise a duré si longtemps, ce n'est pas à cause de l'instabilité inhérente à l'économie de marché, mais plutôt de l'ineptie de la Fed.

Selon eux, durant les années 1930, la Fed n'a rien fait pour empêcher — et a même parfois délibérément provoqué — une réduction importante de la masse monétaire.

Cette politique a entraîné la faillite de milliers de banques et une chute du revenu national et a tué dans l'œuf tout mouvement de reprise économique.



L'économiste Milton Friedman n'aurait pas du tout été surpris de constater les résultats mitigés des plans de relance budgétaire mis en œuvre depuis 2008, ni les crises de finances publiques provoquées par l'endettement massif qu'on observe aujourd'hui aux États-Unis et en Europe.

politique monétaire, le deuxième volet des plans de relance. Quoique leurs évaluations des dangers de l'inflation divergent considérablement, keynésiens et monétaristes s'entendent en effet sur un point crucial: la banque centrale doit, selon le jargon financier, «injecter des liquidités» dans l'économie en période de crise. C'est-à-dire qu'elle doit créer artificiellement de la monnaie de façon à soutenir l'activité économique, à proté-

ger les banques de la faillite et à éviter qu'un réajustement temporaire se transforme en récession ou en dépression prolongée.

C'est cette politique que le successeur de Volker, Alan Greenspan, mettra en œuvre pendant les 19 années qu'il passera à la tête de la Fed. Chaque fois que l'économie américaine montrait des signes de ralentissement ou que survenait une crise quelconque (krach boursier de 1987, faillite des Savings and Loans, crise mexicaine, crise asiatique, bogue de l'an 2000, attaques du 11 septembre 2001, effondrement de la bulle technologique, etc.), Greenspan appuyait sur l'accélérateur monétaire. Partisan déclaré du libre marché, il s'inspirait non pas de Keynes, mais de Friedman.

Lors d'une conférence à l'occasion du 90^e anniversaire de naissance de Friedman en 1992, l'actuel président de la Fed, Ben Bernanke, endossait lui aussi l'analyse de Friedman et Schwartz: «*Je voudrais dire à Milton et à Anna: à propos de la Grande Dépression, vous aviez raison, c'était nous les responsables. Nous sommes vraiment désolés. Mais grâce à vous, nous ne recommencerons pas*».

Depuis 2007, Bernanke a mis en œuvre, sans surprise, une série de programmes d'assouplissement monétaire», autre euphémisme pour désigner la création d'argent à partir de rien. Selon le journaliste américain Penn Bullock, tout laisse croire que Friedman aurait approuvé ces mesures: «*Bien qu'il soit vrai que le gouvernement Obama mène une politique de relance fiscale de type keynésien, la Réserve fédérale sous Bernanke a consciemment mis en pratique la leçon de Friedman et Schwartz*» sur la nécessité d'accroître la masse monétaire.

C'est d'ailleurs la même politique d'assouplissement quantitatif que Friedman avait suggérée de son vivant au gouvernement japonais, lui-même confronté à une crise économique à la suite de l'éclatement d'une bulle immobilière à partir de 1990: «*La voie la plus sûre vers une saine reprise économique est d'augmenter le taux de croissance monétaire*», écrivait-il en 1997.

La critique autrichienne

Plus de trois ans après le début de la crise, rien ne semble indiquer que les plans de relance, budgétaire ou monétaire, aient réussi à remettre l'économie sur la voie d'une reprise durable.

Pour des keynésiens comme Paul Krugman, c'est une preuve qu'ils n'ont pas été assez ambitieux. Les monétaristes inspirés de Friedman sont, quant à eux, sur la défensive. C'est une autre théorie beaucoup plus intrinsèque envers l'interventionnisme étatique qui gagne en influence, celle de l'École autrichienne d'économie, représentée notamment par les économistes Friedrich A. Hayek et Ludwig von Mises.

Pour les tenants de l'École autrichienne (qui, malgré leur nom, se retrouvent aujourd'hui un peu partout dans le monde), partisans du retour à l'étalon-or et d'une dénationalisation de la monnaie, c'est l'existence même de la monnaie fiduciaire qui est la source du problème. La création monétaire à partir de rien est une fraude perpétrée par l'État envers les détenteurs de monnaie, qui entraîne de surcroît une mauvaise affectation des ressources et mène nécessairement à des récessions.

On ne peut pas, comme le préconise Friedman, régler le problème en ayant recours à ce qui l'a causé en premier lieu. En venant à la rescousse des marchés chaque fois qu'un ralentissement pointait, Greenspan n'a fait que reporter la crise à plus tard et l'aggraver. Ainsi, du point de vue autrichien, les monétaristes sont en fin de compte tout autant responsables de la crise, et de son prolongement, que le sont les keynésiens.

La figure la plus connue du courant de pensée autrichien est sans aucun doute Ron Paul, représentant au Congrès et actuel candidat à l'investiture du Parti républicain pour l'élection présidentielle. Auteur d'un essai intitulé *End the Fed* («Abolissons la Fed»), il avait mis les Américains en garde contre la politique monétaire trop expansionniste et contre un krach éventuel des années avant que celui-ci ne survienne, comme d'autres commentateurs inspirés par l'École autrichienne.

Selon Ron Paul, «*Friedman est très, très libertarien — sauf sur les questions monétaires*». Presque toute l'œuvre de Friedman visait en effet à défendre la liberté individuelle et le libre marché. Il aurait sans aucun doute dénoncé les plans de relance budgétaire d'inspiration keynésienne mis en œuvre depuis trois ans.

Toutefois, si l'on se fie à son enseignement, il se serait rangé du côté des keynésiens en faveur des plans de relance monétaire. Peut-être la présente crise provoquera-t-elle, sur ce sujet, un changement de paradigme en faveur d'une autre école de pensée...

Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire*: www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo.